

SESSION 1 – ATELIER A : AIDE À LA PLANIFICATION

A4 : ÉLÉMENTS ET PROCESSUS D'AIDE À LA PROGRAMMATION DE 139 SERVICES AMBULATOIRES SANTÉ ET AIDE / SOINS À DOMICILE EN RÉGION BRUXELLOISE

COPPIETERS Yves⁽¹⁾, CREMERS Amélie⁽¹⁾

RÉSUMÉ

Contexte : En région bruxelloise, certains services ambulatoires des domaines de la santé et du social bénéficient de subventions sur la base d'un décret. Ce cadre politique et institutionnel définit la nécessité de revoir la programmation générale de façon périodique. Une recherche-action a été menée pour favoriser l'adéquation entre la vision d'une future programmation sur la base de choix politiques et celle des acteurs de terrain, en tenant compte de l'évolution des problèmes sociaux et communautaires à Bruxelles.

Objectif et méthode : Cette recherche analyse l'offre existante des services ambulatoires découpés en 12 secteurs ainsi que leurs besoins. Un cadastre des services, sur la base d'un questionnaire en ligne, aborde les activités des services, leurs territoires et publics, les moyens mobilisés ainsi que la perception des demandes des bénéficiaires. Des groupes de concertation intersectorielle ont ensuite travaillé (qualitativement) certains aspects (fonctions, métiers, forces, faiblesses et opportunités).

Résultat : 115 services sur 139 ont été mobilisés dans le cadre du cadastre (82,7%). Les "stratégies" mises en œuvre concernent d'abord l'aide individuelle, même si les dimensions collectives et communautaires sont très présentes. Certaines activités sont reprises par la majorité des secteurs mais se déclinent de manière spécifique selon les bénéficiaires et les équipes de travail. Les services font état de difficultés dans la mise en œuvre des activités (ressources financières et humaines). Les tâches des professionnels et leurs compétences varient en fonction des équipes. Les besoins des services apparaissent multiples : besoins de décisions politiques et de travail en collaboration avec les institutions voisines.

Conclusion : Les pistes de la future programmation sont le reflet de l'expression des acteurs des services et secteurs sur une base participative. Une réflexion est nécessaire sur la reconnaissance conceptuelle et financière des fonctions transversales des services et d'une meilleure articulation du travail entre les secteurs dans une vision intégrée et différenciée.

Contact auteur : COPPIETERS Yves
yves.coppieters@ulb.ac.be

⁽¹⁾ Université libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique